

# ALSH ST-PAUL-DE-JARRAT

## PROJET PEDAGOGIQUE

2023  
2024



# SOMMAIRE

<b>1. Présentation de l'association .....</b>	<b>3</b>
• Historique.....	3
• Projet éducatif .....	5
• Rôles et missions des différents acteurs.....	5
• Projet pédagogique.....	8
• Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association.....	9
• Budget général .....	15
<b>2. Présentation de l'équipe pédagogique :.....</b>	<b>16</b>
<b>3. Fonctionnement de l'ALSH et l'analyse de situation .....</b>	<b>16</b>
• Fonctionnement de l'accueil de loisirs .....	16
• L'accueil des enfants en situation de handicap .....	16
• Description des différents temps .....	17
• Les locaux .....	17
• Déroulement d'une journée.....	18
• Organisation du temps repas .....	19
• Analyse de situation liée aux petites vacances .....	20
<b>4. Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions .....</b>	<b>22</b>
<b>5. Activités.....</b>	<b>23</b>
<b>6. Evaluation.....</b>	<b>23</b>
<b>7. Communication .....</b>	<b>25</b>

## **I. Présentation de l'association**

### **• Historique**

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951. La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association. Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, pour donner suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna, St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.
- ⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

Au 01/09/2022, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, gestion de ALAE sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat.

Au 05/07/2023, fermeture de l'école/ALAE des Bruilhols à Foix.

#### A ce jour notre association gère

- **8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (6), de Montgailhard (1) et de Saint-Paul-de-Jarrat (1) et mis en place par les communes respectives.**
- **4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglomération Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.**
- **1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglomération Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.**



- **Projet éducatif**

Cf Site internet de l'association <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>

Également disponible sur les différentes structures gérées par notre association.

- **Rôles et missions des différents acteurs**

### Une structure associative bien adaptée

#### Un conseil d'administration

Composé de 11 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

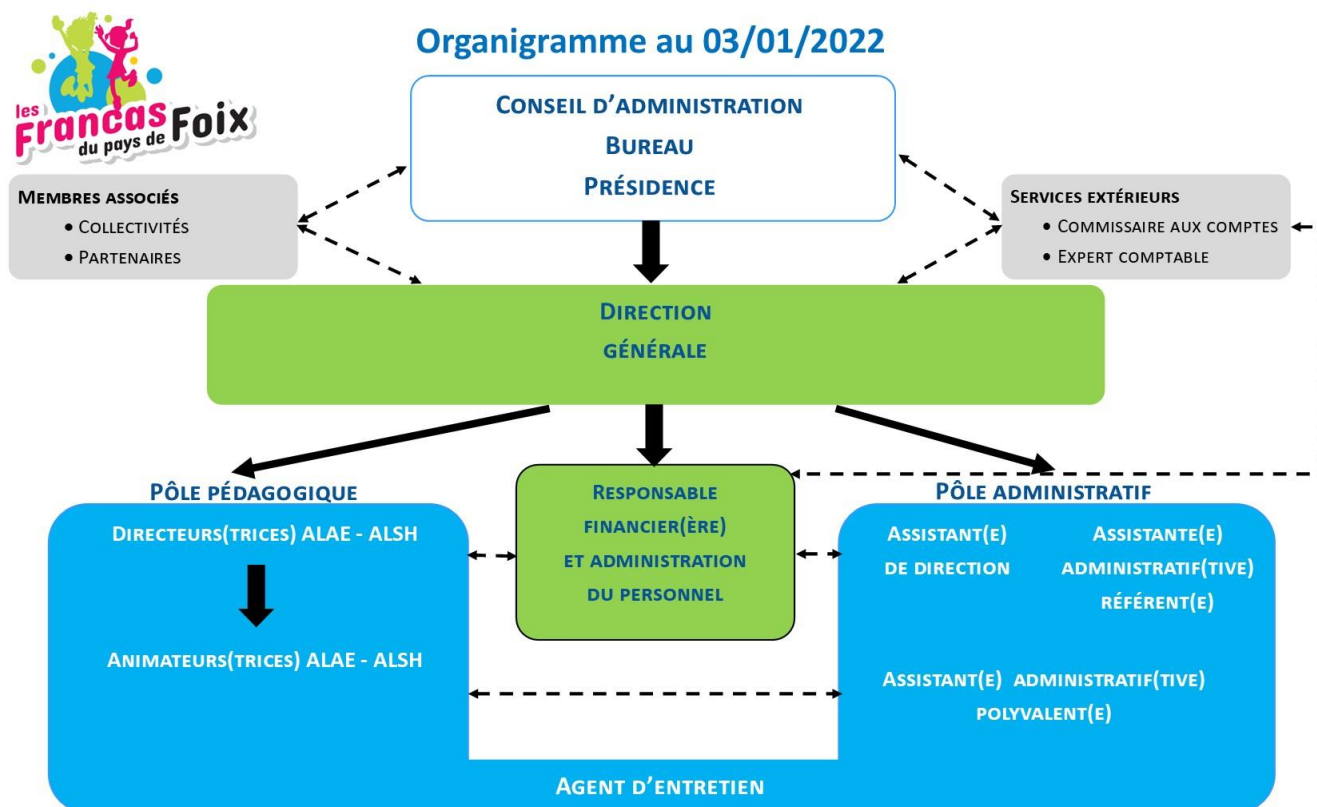
#### Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'un président et d'une vice-présidente**
- **D'une trésorière**
- **D'une secrétaire**

**Des membres associés se composant de représentants de** collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

### Une équipe professionnelle expérimentée



Il est composé :

- **D'une directrice générale, Pascale BLAZY**
- **D'une responsable financière et administration du personnel**
- **De trois secrétaires**

**Un pôle pédagogique** sous la responsabilité de la directrice générale qui coordonne l'ensemble des structures. Il est composé de **directeurs et animateurs ALAE et ALSH**.

### **Rôles et missions des directeurs :**

Les accueils de loisirs ALAE/ALSH sont dotés d'un **directeur** diplômé DEJEPS, BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice générale, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

### **Pédagogie**

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice générale au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
  - De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
  - De la gestion des conflits (adultes, enfants),
  - D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice générale, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (agents des collectivités travaillant sur les temps ALAE/ALSH ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe ;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice générale, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALAE/ALSH et la direction de l'Association ;

### **Sécurité**

- Il respecte et applique les protocoles sanitaires en vigueur le cas échéant.

### **Communication**

- Il est garant de l'image de l'ALAE/ALSH qu'il dirige ainsi que de l'association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs.

- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALAE/ALSH.

### **Formation**

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige.
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

### **Administratif**

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles.
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur.
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants.
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer les équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers.
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice générale puisse effectuer un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi.

### **Rôles et missions des animateurs :**

**Les animateurs ALAE/ALSH**, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALAE/ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

### **Pédagogie**

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble.
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets...
- Il est en relation avec l'équipe enseignante et participe à la construction de projets en commun.
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets.
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens.
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage.
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme.
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination.
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen.
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements...
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de sorte que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif et ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leurs propres choix.
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...).

## Sécurité

- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés.
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance.
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits à l'ALAE/ALSH, ainsi que des sorties.
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel.
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

## Communication

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALAE/ALSH.
- Il doit veiller à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité.
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

## Formation

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation.
- Il aide et soutient les stagiaires.

- **Projet pédagogique**

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.





- **Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

- Conformément à la commande de la collectivité dans le cadre du marché qui nous lie, il est proposé aux enfants des activités autour de la thématique de la citoyenneté et du principe de laïcité.

## **EDUCATION A LA CITOYENNETE ET AU PRINCIPE DE LAÏCITE**

*Extrait du projet éducatif :*

« ... contribuer dès l'enfance, à la formation du futur citoyen. C'est en se confrontant aux autres que l'enfant se construit et structure ses relations sociales par l'apprentissage de responsabilités individuelles et collectives, par la pratique de solidarité en favorisant des attitudes solidaires d'abord entre pairs mais aussi entre générations et en partenariat avec des associations humanitaires et par l'entraînement à la vie démocratique ... »

**« On ne naît pas citoyen, on le devient » Baruch Spinoza**

**La citoyenneté :** il est essentiel, pour se construire en adulte libre, de prendre conscience de la société dans laquelle on vit, afin d'avoir une attitude responsable face aux autres et face à l'environnement, le milieu dans lequel on évolue. L'éducation à la citoyenneté est inhérente à cette prise de conscience. Apprendre à vivre ensemble tout en s'épanouissant, s'émancipant et en ayant accès à la culture et au savoir telles sont les valeurs que nous défendons.

**Le respect de soi, des autres et de l'environnement :** l'enfant a besoin d'être reconnu, il est une personne à part entière qui a le droit au respect, mais il doit également se respecter, respecter les autres et respecter l'environnement dans lequel il évolue.

**La cohésion de groupe :** sensibiliser les enfants à la tolérance, à la solidarité, à l'entraide, à la laïcité et au respect. Mettre en place des activités ludiques ainsi que des temps de discussion, de manière formelle mais aussi de façon spontanée, avec les enfants qui amènent et entraînent une sensibilisation à ces valeurs. Favoriser les actions où les enfants d'âges différents pratiquent ensemble des activités, des jeux, au cours desquels ils partagent leurs compétences pour réaliser des œuvres collectives.

**Intégration et prise en compte des difficultés de chacun** ainsi que du handicap en proposant des activités qui permettent à chacun en fonction de ses capacités, de son envie, d'intégrer le groupe à part entière, de ne pas être tenu à l'écart. Être d'autant plus à l'écoute des besoins et envies de chacun, pour permettre à chacun de trouver sa place au sein de la collectivité.

**Instaurer un fonctionnement démocratique :** certaines décisions ne relèvent pas uniquement de l'équipe d'animation, être à l'écoute c'est savoir prendre en considération les attentes de chacun. Des temps seront mis en place afin que chacun puisse s'exprimer collectivement : temps de parole en fin d'activités, temps de parole formalisé, mise en place de délégués ALAE.

**« Pour construire un projet de société, n'ayons pas peur d'affirmer nos valeurs et dire que la liberté c'est l'émancipation » Henri Pena-Ruiz**

La laïcité est un principe de droit inscrit dans la constitution de notre république. Elle est aussi une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre-ensemble » harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles. L'enjeu de faire vivre le principe de laïcité au quotidien est bien de permettre, à tous les enfants et aux jeunes, de bénéficier d'une action éducative de qualité qui valorise la diversité des cultures au service du vivre-ensemble et la participation des enfants à la construction de leurs loisirs. Pour permettre une meilleure connaissance de l'autre nous continuerons à mettre en place par exemple des activités coopératives ludiques et variées qui vont permettre d'une part, d'identifier les préjugés, les discriminations, de comprendre et de faire comprendre ce qui les provoque, et d'autre part de déceler ce qui entraîne des situations d'exclusion. L'équipe d'animation adoptera « une attitude laïque » basée sur le respect de l'autre et de ses différences qui permet de favoriser l'autonomie des enfants, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture. Par « attitude laïque » il faut comprendre la cohérence entre les convictions initiales et les actions menées, la prise en compte des avis de tous et le respect d'autrui.

### **APPRENDRE AUX ENFANTS A EXISTER AU SEIN D'UN GROUPE**

- S'exprimer à l'oral.
- Prendre la parole devant un public.
- Prendre part à un débat, exposer son point de vue, prendre en compte et respecter les propos des autres.
- Négocier, argumenter et faire des choix.
- Favoriser la mixité dans toutes les activités.

#### Exemples d'actions mises en place sur les différentes structures ALAE/ALSH

- Activités artistiques et d'expression : théâtre, mîmes, théâtre d'impro, théâtre de marionnettes, chorale, contes, lecture, écriture, dessin, danse... les enfants se produisent devant les parents et les copains ;
- Ateliers discussions à visée philosophique sur des thèmes tels que l'égalité fille/garçon, le droit de s'exprimer, la liberté, le droit à la vie privée, le respect des différences, le racisme, la solidarité, la guerre et la paix, la religion et la laïcité, la justice et l'injustice...
- Grands jeux de rôles et d'énigmes (les enfants incarnent un personnage qu'ils ont choisi) ;
- Constitution d'un groupe de petits journalistes en vue d'articles pour le blog des enfants, journal ou carnet de bord de l'ALAE et de l'ALSH ;
- Sensibiliser les enfants au civisme sur internet pour les CM (formation d'animateurs sur l'éducation numérique par La ligue de l'enseignement ;
- Divers ateliers sportifs au cours desquels la mixité est favorisée (tennis, boxe, pêche, tournoi de foot interALAE, jeux collectifs...) ;
- Réalisation de productions citoyennes (représentation de la citoyenneté, à travers l'art, vue par les enfants).
- Journées activités partagées sur les ALSH entre les moins de 6 ans et les plus de 6 ans pour mieux préparer le changement de groupe d'âges et de structure ;
- Partenariat Festival Résistances (visionnage de courts métrages, échanges et participation des enfants à la programmation jeune public et au jury des enfants) ;
- Partenariat avec le CIDFF : mise en place d'activités sur le thème de l'égalité fille/garçon, débats et échanges autour du spectacle "Rose ou bleu" sur la thématique ;

- Ateliers autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable (tri des déchets (en partenariat avec les Francas de l'Ariège et le Smectom), sensibilisation à la faune et à la flore, fabrication d'objets en récup', activités autour des saisons, jardinage...);
- Mise en place d'interALAE et d'interALSH autour d'activités diverses ;
- Mise en place de tutorats d'entraide entre les grands et les petits au cours des activités
- Fabrication d'un livret "Je me présente" sur lequel les enfants font part de leurs centres d'intérêts ;
- Temps de bilan avec les enfants. En fin de séquence d'animation et de semaine... les enfants s'expriment...

### **IMPLIQUER LES ENFANTS DANS LA VIE DE L'ALAE, DE L'ALSH ET DE LEUR TERRITOIRE**

Leur donner de vraies responsabilités et leur permettre de comprendre la place qu'ils occupent.

Exemples d'actions mises en place sur les différentes structures ALAE/ALSH

- Projets d'enfants : interALAE football, réalisation d'un grand jeu, danse, tournois de jeux de société, ateliers créatifs, carnaval, projet vidéo, « C'est moi qui décide ! » : les enfants décident de leur après-midi et proposent un planning d'activités, activités et spectacles pour le Festival des enfants ;
- Les enfants sont acteurs de leur festival (stands tenus par les enfants, spectacles d'enfants, réalisation d'objets pour le marché d'été ;
- Mise en place d'un conseil de délégués ALAE (du CP au CM2) qui se réunit tous les 2 mois pour la prise de décisions collectives ;
- Elaboration d'un menu pour l'ensemble des cantines de Foix et visite de la cantine centrale de Foix ;
- Découverte des différentes institutions et des valeurs de la République, organisation d'une rencontre avec Madame le maire de Verniolle ;
- Mise en place de projets pour embellir le territoire en partenariat avec les collectivités et l'association des commerçants ; Découverte de l'environnement proche, de la faune, de la flore, balades hebdomadaires ;
- Amener les enfants à découvrir, comprendre le monde qui les entoure, les questionner sur leurs conditions d'acteurs ;
- Grand jeu "rallye photos" dans les rues de Varilhes avec les commerçants ;
- Mise en place d'une brigade du tri, actions de nettoyage à proximité de la structure d'accueil ;
- Participation au Festival "Graines de mômes" et à la journée mondiale de l'eau (SMDEA)
- Participation au collectif d'organisation du Carnaval à Foix, animation, fabrication de Monsieur Carnaval, réalisation du jugement, fabrication de petits chars et de costumes
- Participation à la Fête du Jeu organisée par L'agglo Foix-Varilhes sur le thème de l'histoire...

## DEVELOPPER LE RESPECT ET LA SOLIDARITE

- Permettre de vivre les relations en toute quiétude.
- Développer le lien intergénérationnel.
- Prendre en compte la différence.

### Exemples d'actions mises en place sur les différentes structures ALAE/ALSH

- Mise en place de projets intergénérationnels avec les EHPAD du territoire (Foix et Verniolle), la résidence Bleu Printemps de Varilhes, l'accueil de jour de l'EHPAD de Foix, les Centres Communaux d'Action Sociale de Foix, de Montgailhard et de St-Paul-de-Jarrat : envois de cartes pour les fêtes de fin d'année, échanges de courriers, lotos...
- Participation à la rentrée solidaire (solidarité laïque) ... collecte de matériel scolaire pour les enfants du Cameroun ;
- Accueil d'enfants de l'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) et de l'UEEA (Unité d'Enseignement en Elémentaire Autisme) : proposition d'activités qui permettent aux enfants ayant des troubles du spectre autistique de s'intégrer ;
- Intégration au sein de l'équipe d'animation d'une stagiaire ATSEM malentendante en contrat d'apprentissage avec la mairie de Montgailhard ;
- Participation à la collecte de jouets au profit des Restos du Cœur ;
- Réalisation de projets communs à toutes les tranches d'âges (jardin, jeux, danse...) ;
- Echanges avec des membres du Conseil citoyen autour du projet sur "La ville de Foix avant et maintenant". Réalisation de photos et participation à l'exposition ;
- Action de solidarité au profit du service de pédiatrie du CHIVA. L'objectif : changer le regard qu'ont les enfants sur l'hôpital et ainsi dédramatiser l'entrée dans ce service, aider à la participation de projets pour améliorer le quotidien des enfants accueillis. Intervention auprès des enfants du service de pédiatrie avec manipulation d'instruments (tensiomètre, stéthoscope... à l'aide d'un doudou, explication du service...). Les enfants ont réalisé un tableau pour décorer le hall du service de pédiatrie, fabriqué et conçu des "tutos" pour des activités adaptées aux enfants hospitalisés ;
- Participation aux événements locaux en lien notamment avec l'association de quartier (Cadirac - Foix) ;
- Les enfants sont associés à l'installation et au rangement de l'activité ;
- Implication des enfants dans l'élaboration des règles de vie sous forme de jeux ;
- Participation à Octobre Rose en partenariat avec le FLAEC et les associations de la commune de Montgailhard.



### **Orientation éducative commune sur le temps périscolaire**

Continuité du partenariat entre les équipes d'animation et les équipes éducatives pour renforcer le lien existant afin qu'il y ait une cohérence et une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant (échanges sur nos projets sur des temps formels et informels, sur nos fonctionnements, sur les enfants, sur des problématiques rencontrées et partagées et travail en commun sur des règles de vie communes, mutualisation de matériel pédagogique et sportif...).

Cette collaboration entre les différents partenaires pourra déboucher sur des actions éducatives et pédagogiques menées en partenariat sur le temps des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) et sur le temps des ALAE en lien avec le projet d'école, le projet pédagogique et les projets éducatifs de territoires.

### **Orientations pédagogiques communes sur les temps ALAE/ALSH**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

Continuité des orientations pédagogiques communes à l'ensemble de nos structures :

- **Poursuite du travail autour de l'éducation à l'environnement** afin de sensibiliser les enfants de façon ludique au développement durable, à la protection de l'environnement et de leur faire découvrir le patrimoine local. L'ensemble de nos structures adhère à la charte Centre A'ERE (à l'initiative de l'association départementale des Francas de l'Ariège) pour la mise en place d'actions telles que l'acquisition de gestes écocitoyens afin de protéger notre environnement proche.
- **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :
  - Participation à l'organisation du 11<sup>ème</sup> Festival des enfants (samedi 15 juin 2024). Les enfants sont acteurs du festival (projets d'enfants).
  - Blog des enfants : un blog <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/blog-des-enfants> est proposé sur le site internet de l'association. Il est alimenté par des articles et photos d'enfants. Il s'agit d'un blog à visée éducative qui permet de développer auprès des petits rédacteurs l'expression écrite, de sensibiliser l'esprit critique et d'informer les lecteurs sur la vie de l'association au travers des activités mises en place dans les ALAE/ALSH.
  - Faire découvrir aux enfants les dispositifs d'animation proposés par l'association départementale des Francas tels que le « Cyber R@llye scientifique » (grand jeu éducatif qui permet par la création d'un défi, la valorisation de connaissances liées à leur territoire et l'apprentissage du raisonnement scientifique et l'usage coopératif des technologies numériques).
  - Continuité de partenariats : Parcours éducatifs et culturels visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge. En lien direct avec le projet associatif, les projets pédagogiques, les projets d'école et le PEDT. Sur le temps ALAE, ces ateliers fonctionnent par cycles avec un engagement des enfants. Ils sont animés par nos équipes, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités par des prestataires, par des parents bénévoles... afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités sportives et culturelles et de les sensibiliser au milieu associatif.

- Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de **partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de L'agglomération Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège.**

### **Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles**

*Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant sur toutes les structures ALAE/ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de l'enfant, son rythme, ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons nous interroger sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...) et sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.*

#### *Relation aux familles et place des parents dans nos accueils de loisirs*

Nous favorisons les liens avec les familles :

- En communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures, notamment lors de réunions formalisées avec les familles.
- En conviant les familles à des moments conviviaux (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants...).
- En encourageant les familles à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...).

Nous envisageons d'aller plus loin en créant une instance sous forme d'un comité de parents bénévoles afin de donner une lecture plus claire aux familles sur le fonctionnement de l'association et de chaque accueil de loisirs et sur les différents projets afin d'offrir un espace et de la place à ceux qui le souhaitent.

Dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consiste à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous mettons en place des actions autour de l'accompagnement à la parentalité, en lien avec le PEDT des collectivités de Foix, de Montgailhard et de Saint-Paul-de-Jarrat et de L'agglomération Foix-Varilhes.



**Nouvelle orientation pédagogique** « Éducation à la citoyenneté et au respect de la laïcité »

➤ Projet commun pour toutes les structures :

Durant toute l'année, nous voyagerons « **Aux couleurs des Jeux Olympiques** ». Cette thématique sera bien sûr l'occasion de découvrir des disciplines sportives des J.O., mais aussi et surtout de véhiculer les valeurs de l'olympisme et du paralympisme (le respect, l'excellence, l'amitié, l'égalité, l'inspiration, le courage, la solidarité...). Elle sera également un moyen d'aborder la citoyenneté sous un angle ludique.

Ce fil conducteur permettra d'aller plus loin dans la compréhension de l'actualité et du monde qui nous entoure.

Une flamme olympique, fabriquée par les enfants de l'ALAE des mercredis, voyagera de structures en structures (ALAE/ALSH) pour finir son périple au Festival des enfants, le samedi 15 juin 2024.

Nous associerons également à ce projet les équipes enseignantes, les parents et les associations sportives et culturelles locales.

- **Budget général**

Un budget pour les achats pédagogiques est alloué aux directeurs ALAE/ALSH.



## 2. Présentation de l'équipe pédagogique :

NOM PRENOM	FONCTION	DIPLOMES
<b>FERRE Christine</b>	Directrice référente et animatrice	BPJEPS LTP
<b>BALICCO Laura</b>	Directrice et animatrice	BAFD en cours

L'équipe d'animation est composée de deux directrices diplômées, d'animateurs permanents diplômés, d'animateurs saisonniers et d'animateurs stagiaires.

## 3. Fonctionnement de l'ALSH et l'analyse de situation

### • Fonctionnement de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs des vacances est mis en place par L'agglo Foix-Varilhes et organisé par notre association. Il accueille sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat les enfants âgés de 3 à 11 ans. Le lieu d'accueil est ouvert durant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

### • L'accueil des enfants en situation de handicap

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie ». Nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation de handicap dans nos accueils de loisirs.

Cela se traduit concrètement au quotidien :

- Par la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires...);
- En adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous ;
- En se rapprochant de dispositifs tels celui d'Optimus (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;
- En travaillant avec les éducateurs des structures de l'UEEA (Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme) et de l'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) ;
- En continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter.



- **Description des différents temps**

<b>7h30/9h30</b>	Accueil des enfants et de leurs familles. Arrivée échelonnée des enfants. La directrice accueille au portail les parents et leurs enfants.
<b>9h30/9h45</b>	Présentation de la journée et appel
<b>9h45/11h45</b>	Temps d'activités
<b>12h00</b>	Repas : Temps éducatif et convivial
<b>13h00/14h00</b>	Repos pour les petits et temps calme pour les autres.
<b>13h30/14h00</b>	Accueil des enfants et de leur famille venant pour l'après-midi, jeux calmes et libres pour les autres.
<b>14h00/16h00</b>	Activités
<b>16h30</b>	Goûter
<b>17h00/18h30</b>	Poursuite de l'activité, petits ateliers, Jeux libres, jeux de société Départ échelonné des enfants, la directrice accueille les parents.

- **Les locaux**

- 3 salles d'activités (Deux avec coin d'imitation, lecture, dessins, jeux de construction, jeux de société et une au 1<sup>er</sup> étage pour les plus de 6 ans)
- 1 salle de motricité ;
- 1 salle de repos et de sieste ;
- 2 cours extérieures dont une avec toboggan et jeux ;
- Des sanitaires adaptés.
- 1 city park derrière l'école

Une salle de restauration

Les plats sont livrés par le traiteur « ANSAMBLE » et sont réchauffés par un personnel dédié de la société SNASO.

Un bureau dans lequel se trouve un ordinateur où les fiches de présences enfants seront éditées chaque jour.

Une salle d'infirmier avec un lit et la pharmacie.

Tous les soins donnés et plaintes seront consignés sur la fiche prévue à cet effet. Elle doit être complétée obligatoirement par l'animateur qui administre les soins (blessure, plainte, prise de médicaments...) Cette fiche pharmacie figurera sur la planche d'appel afin que les animateurs notent les soins au fur et à mesure de la journée.

Présence de 4 armoires dans lesquelles se trouve le matériel pédagogique.

Une salle du personnel qui est une pièce mise à disposition des animateurs pour leur permettre d'effectuer leur pause. Ils prendront soin de la ranger.

Une buanderie :

1 machine à laver et 1 sèche-linge.

- **Déroulement d'une journée**

<p><b>7h30/9h30</b> <b>Accueil du matin</b></p>	<p>Arrivée échelonnée des enfants. Les parents accompagnent leur enfant jusqu'au grand portail blanc. Ils sonnent et la directrice (Christine FERRE/Laura BALICCO) récupère l'enfant et l'accompagne jusqu'aux porte-manteaux nominatifs. Elle s'est renseignée auprès des parents sur la personne qui est susceptible de venir chercher l'enfant et si celui-ci se repose l'après-midi. Elle vérifie si la personne (autre que les parents) est bien notée sur la fiche des autorisations et si nécessaire, note des observations. L'enfant rejoint l'une des salles d'activités où lui sont proposées des activités calmes (coloriage, scoubidou, pixels...).</p> <p><b>(Pas de jeux collectifs et sportifs jusqu'à 9h30).</b></p>
<p><b>9h30 Appel et présentation des activités</b></p>	<p>Le temps « regroupement » se déroulera dans la salle d'activités. Les activités du matin seront présentées, puis un appel des enfants sera effectué. Ceux – ci vont se laver les mains avant de rejoindre la cour pour un temps libre.</p>
<p><b>9h45/11h30</b> <b>Temps d'activités</b></p>	<p>Différents ateliers sont proposés aux enfants, entrecoupés de jeux libres. L'enfant choisit les activités. Les animateurs susciteront, chez l'enfant, l'envie de découvrir de nouvelles activités. Un bilan permettant à chacun de s'exprimer, sera fait en fin d'activité.</p>
<p><b>Avant le repas</b></p>	<p>Entre 11h30 et 11h45 : les enfants sont en temps libre dans la cour. Entre 11h45 et 12h : départ échelonné pour ceux qui ne mangent pas à la cantine. Pour les autres de <b>11h45 à 12h</b> : passage aux toilettes puis installation à la cantine pour le repas.</p>
<p><b>12h00/13h00 Repas</b></p>	
<p><b>13h00/14h00</b> <b>Temps de repos/ Temps calme</b></p>	<p>Les maternelles (TPS/PS/MS) sortent de la cantine, passent aux toilettes et partent à la salle de repos. Les lits sont nominatifs. Les draps, couvertures et oreillers seront lavés en fin de semaine. Les 5/12 ans rejoignent les salles d'activités pour un temps calme et des jeux calmes. Pas de jeux sportifs/collectifs. Pas de jeux de construction ou d'imitation à ce moment-là. <b>De 13h30 à 14h : ACCUEIL des enfants de l'après-midi par l'animateur référent.</b></p>
<p><b>14h/16h</b> <b>Temps d'activités</b></p>	<p>Différents ateliers sont proposés aux enfants, entrecoupés de jeux libres. L'enfant choisit les activités. Les animateurs susciteront, chez l'enfant, l'envie de découvrir de nouvelles activités. Un bilan permettant à chacun de s'exprimer, sera fait en fin d'activité.</p>
<p><b>16h00/16h30</b> <b>Goûter</b></p>	<p>Après être passé aux toilettes, le goûter sera pris soit assis à table (dans ce cas les tables seront désinfectées avant), soit assis dans l'herbe. Pendant le goûter un temps d'échanges avec les enfants sera instauré afin de leur permettre de s'exprimer sur leurs ressentis et/ou afin de recueillir leurs idées et leurs envies.</p>
<p><b>16h30/17h00 Temps libre</b></p>	
<p><b>17h00/18h30</b> <b>Temps d'animation et accueil du soir</b></p>	<p>Départ échelonné des enfants à partir de 17h. Les parents sonnent et la directrice accompagne les enfants, les uns après les autres, jusqu'au portail. Elle vérifie si la personne (autre que les parents) qui vient chercher l'enfant est bien notée sur la fiche des autorisations et surligne le nom de l'enfant sur la fiche. Elle transmet les informations concernant les enfants. Pour l'autre animateur, son rôle est d'animer ce temps (poursuivre l'activité de l'après-midi, de proposer des petits ateliers, des jeux de société, des jeux libres...)</p>

- **Organisation du temps repas**

### **Equipe cantine et animateurs**

#### **HORAIRES DES REPAS**

Le temps du repas est un moment éducatif convivial où les échanges avec les enfants sont privilégiés.

Les enfants se servent à table (eau, plats, pain...). Ils pourront débarrasser leur assiette dans le plat.

L'accent continuera à être mis sur la découverte de nouvelles saveurs (demander aux enfants de goûter) et sur l'autonomie. La durée du repas est de 45 minutes à 1 heure au plus.

Dès le repas terminé, les enfants qui se reposent partent aux toilettes se laver les mains avant de rejoindre la salle de repos.

Les autres sortent en suivant et passent aux toilettes.

#### **ORGANISATION DES SALLES**

Les enfants de moins de 6 ans et de 6 ans et plus mangent ensemble dans le réfectoire.

#### **ENCADREMENT**

Les animateurs mangent à table avec les enfants et veillent à ce que ce temps repas soit un moment éducatif et convivial.

#### **TEMPS REPAS**

##### **Organisation au moment du repas**

###### ***Après l'entrée et le plat principal :***

Faire vider les assiettes par les enfants dans le grand plat de service. Puis ce sont les adultes qui amènent le plat sur le chariot ou à l'endroit approprié.

###### ***Après le plat principal :***

Les enfants vident les assiettes dans le plat, les empilent et mettent les couverts dans la corbeille à couverts.

Les assiettes ainsi que la corbeille à couverts seront ensuite amenées sur le chariot de service (ou à l'endroit approprié) par les animateurs.

###### ***Après le dessert :***

Ranger les verres, la carafe, les ramequins, les petites cuillères (ne pas mettre dans la carafe) et les assiettes à dessert sur le chariot.

Pousser les miettes au milieu de la table avec les serviettes en papier.

Dès le repas terminé, les enfants doivent sortir par groupes échelonnés.

**Seules la directrice et le personnel dédiés sont autorisées à rentrer dans la cuisine.**

- **Analyse de situation liée aux petites vacances**

### **Analyse générale, en lien avec les objectifs**

Les enfants accueillis pendant les vacances fréquentaient jusqu'alors l'accueil de loisirs de Foix.

Depuis avril 2019, les enfants de l'ALSH des vacances peuvent être accueillis sur quatre sites gérés par les Francas du Pays de Foix : Foix, Saint Paul de Jarrat, Varilhes et Verniolle.

Ces enfants peuvent être accueillis dès 7h30 et jusqu'à 18h30 avec la possibilité de s'inscrire uniquement la demi-journée avec ou sans la prise de repas sur place.

### **Analyse liée au public**

Sur le site de Saint Paul de Jarrat, 28 enfants (16 enfants de moins de 6 ans et 12 enfants de 6 ans et plus) sont accueillis pendant le mois de juillet et 20 enfants (8 enfants de moins de 6 ans et 12 enfants de 6 ans et plus) au mois d'août et les petites vacances.

Il s'agit donc d'une petite structure, fréquentée essentiellement par des enfants de Saint-Paul-de-Jarrat et de Montgailhard, qui de vacances en vacances, commencent à se connaître et reviennent régulièrement sur les différentes périodes.

3 enfants en situation de handicap (TSA : trouble du Spectre Autistique) viennent régulièrement pendant les vacances à l'ALSH de Saint-Paul-de-Jarrat ainsi qu'un autre enfant en attente de dépistage de troubles TSA. Deux d'entre eux ne sont pas accompagnés par un AESH sur le temps extra-scolaire.

Nous accueillons également des enfants qui font « l'école à la maison », ils ne sont donc pas, au quotidien, en contact avec d'autres enfants.

Il nous semble donc important de prendre en compte, en amont, cette particularité et leurs besoins spécifiques pour qu'ils puissent être pleinement intégrés au groupe.

### **Analyse liée à la structure et à son fonctionnement**

Au regard du nombre d'enfants, les enfants de moins de 6 ans et de 6 ans et plus ne sont pas cloisonnés, les deux publics sont mélangés dans les 2 salles d'activités, dans la cour ou dans la salle d'évolution.

Il nous semble alors important d'envisager des temps

- A la fois où ils participent ensemble à une activité en favorisant l'entraide
- Ainsi que des temps où chaque tranche d'âge peut se retrouver autour d'activités spécifiques.

Aussi, la gestion de l'ALAE de Saint-Paul-de-Jarrat par notre association à la rentrée 2022/2023 a permis une continuité des temps péri et extra-scolaires, une bonne communication, une harmonisation dans le fonctionnement, une poursuite de certains projets et une mutualisation des moyens.

### **Analyse liée aux relations avec les parents**

Les parents apprécient le côté cocooning de cette petite structure, ils sont en demande d'échanges, d'informations concernant la journée de leur enfant. Ils sont aussi tranquilisés par le fait que les fratries d'âge maternel et élémentaire vont pouvoir rester ensemble. Ils participent volontiers aux moments conviviaux.

## Orientation pédagogique de l'année

Dans le cahier des charges du nouvel appel d'offre, l'éducation à la citoyenneté, la laïcité et à l'environnement prennent une grande place.

En effet, « on ne naît pas citoyen, on le devient » (Spinoza). Et pour former le futur citoyen, il faut permettre aux jeunes de passer de l'individu au groupe, d'accepter l'autre dans sa différence, d'acquérir un esprit critique et de prendre des initiatives.

## Constat suite à cette analyse

À la suite de ces différentes analyses, il nous paraît donc important, en accord avec le projet éducatif de l'association, d'aborder les valeurs de la citoyenneté de façon ludique.

## La citoyenneté se déclinera donc en 4 axes

### 1. Le « bien vivre ensemble »

- ▶ En permettant à **chaque tranche d'âge d'évoluer à son rythme** et de participer à des activités adaptées ;
- ▶ En créant **du lien entre les enfants afin de développer l'entraide et le respect dans le groupe** ;
- ▶ En favorisant la **prise en compte des différences** de chacun et en permettant ainsi l'intégration de tous.

### 2. La sensibilisation à l'environnement

- ▶ En favorisant **les gestes écocitoyens et la découverte de la nature**.

### 3. La prise d'initiative et la recherche d'autonomie

- ▶ En leur permettant de **s'impliquer dans des projets à l'ALSH mais aussi dans le village**.
- ▶ En développant **l'expression pour favoriser l'émancipation et la confiance en soi**.

### 4. Enfin, nous aborderons la citoyenneté à travers les Jeux Olympiques et Paralympiques :

- ▶ En sensibilisant les enfants à la citoyenneté et au principe de laïcité à travers les valeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- ▶ En leur permettant de pratiquer des disciplines olympiques mais aussi d'aborder l'histoire, la culture, les valeurs du sport.

Ces actions seront valorisées lors du Festival des Enfants 2024 par une exposition d'œuvres collectives (l réalisation par structures).



## 4. Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions

L'équipe a choisi cette année de travailler sur deux objectifs en particulier. Le travail effectué par les équipes ne se cantonnera pas à eux seuls. Il est évident qu'il faudra également ne pas perdre de vue l'ensemble des valeurs éducatives de l'association (la solidarité, la citoyenneté, le vivre ensemble, ...) ainsi que les orientations pédagogiques communes à toutes les structures de l'association et les orientations du Projet Educatif De Territoire.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS/ACTIVITES MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
1) Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe.	<p>1.2) Développer l'entraide et le respect dans le groupe.</p> <p>1.3) Favoriser l'intégration de tous les enfants quels que soient leurs besoins spécifiques (TSA) et permettre aux autres de prendre en compte les différences de chacun.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des ateliers communs où les plus grands aident les plus jeunes.</li> <li>- Encourager l'entraide dans la vie quotidienne (lavage des mains...) et les activités.</li> <li>- Proposer aux plus grands de lire des histoires aux petits ou de participer à la mise en place de jeux de piste pour les petits.</li> <li>- Mise en place de tutorats pour les enfants volontaires.</li> <li>- Intervention de l'éducatrice pour expliquer ce qu'est le trouble autistique.</li> <li>- Création d'une frise du temps pour que les enfants se repèrent mieux.</li> <li>- Proposer des ateliers visuels et créatifs adaptés.</li> <li>- Proposer des parcours de motricité et des jeux sportifs.</li> </ul>
2) Impliquer les enfants dans la vie de l'accueil de loisirs et de leur territoire.	<p>2.1) Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs.</p> <p>2.2) Sensibiliser les enfants à leur environnement et favoriser les gestes écocitoyens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement de projets d'enfants.</li> <li>- Participation au blog.</li> <li>- Une demi-journée « c'est moi qui décide ».</li> <li>- Bilans réguliers avec les enfants sur les activités.</li> <li>- Activités avec des matériaux de récupération.</li> <li>- Tri des déchets.</li> <li>- Balades.</li> <li>- Activités avec des éléments naturels.</li> <li>- Découverte de la faune des Pyrénées.</li> <li>- Découverte des arbres.</li> <li>- Rallye photos ou jeux de piste dans la ville.</li> <li>- Participation à un projet de la commune (décoration de fin d'année, plantations...).</li> </ul>

## 5. Activités

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant. L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe ou des associations locales et autres professionnels au service du projet et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents (affichage et téléchargeable sur le site internet [www.lesfrancasdupaysdefoix.com](http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com)).

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme, autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui seront négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement qui ne le seront pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner les enfants dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.

## 6. Evaluation

- Chaque animateur devra pour chaque projet compléter la fiche « Projet d'activité » ainsi que le bilan. Elle permettra un bilan d'équipe plus riche et une réelle évaluation des objectifs. Celles-ci seront rangées dans un classeur afin de permettre le suivi des projets au quotidien.
- Par des bilans avec l'équipe d'animation chaque fin de période : retour sur l'ensemble des actions d'animation menées, point sur le fonctionnement, réflexion sur le travail de l'équipe en tenant compte des bilans d'enfants (ressentis, implication, réflexions...).
- Avec les différents acteurs et partenaires de l'accueil collectif de mineurs : bureau de l'association, L'agglo Foix-Varilhes et différents partenaires et prestataires.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES	INDICATEURS
1) Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe.	<p>1.2) Développer l'entraide et le respect dans le groupe.</p> <p>1.3) Favoriser l'intégration de tous les enfants quels que soient leurs besoins spécifiques (TSA) et permettre aux autres de prendre en compte les différences de chacun.</p>	<p>Les plus grands aident les plus petits dans les gestes de la vie quotidienne et dans les activités. Chacun trouve sa place dans le groupe dans un climat de bienveillance.</p> <p>Les enfants comprennent les différences des enfants accueillis (intervention éducatrice si nécessaire). Les jeux et activités proposés sont adaptés à tout public. Les enfants savent qu'ils peuvent utiliser des outils d'accompagnement (frise du temps, livret pictogramme, sablier, casque...).</p> <p>Les enfants se portent volontaires pour accompagner ces enfants dans les moments de la vie quotidienne.</p>	<p>La moitié des enfants propose son aide aux plus petits. Les CM participent à la création de jeux pour les plus petits. La moitié des grands est volontaire pour lire des histoires aux petits.</p> <p>Les plus petits sollicitent les plus grands. La moitié des enfants à partir du CP sont capables d'expliquer avec leurs mots le handicap. Tous les enfants connaissent ou utilisent les outils. Au moins un enfant par période se porte volontaire pour être l'accompagnateur.</p>
2) Impliquer les enfants dans la vie de l'ALSH et de leur territoire.	<p>2.1) Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs.</p> <p>2.2) Sensibiliser à la nature et favoriser les gestes écocitoyens.</p>	<p>L'enfant participe à des projets menés sur la commune ou avec les associations locales. L'enfant sait qu'il peut proposer une activité.</p> <p>L'enfant connaît les 3 poubelles de tri mises en place.</p> <p>L'enfant comprend la réutilisation de matériaux de recyclage dans les activités.</p> <p>L'enfant est sensible à la notion de gaspillage.</p> <p>L'enfant découvre la nature qui l'entoure.</p>	<p>Au moins un projet réalisé par période. Laisser sur le planning une plage libre une fois par semaine où les enfants peuvent proposer une activité.</p> <p>Tous les enfants sont capables de trier leurs emballages au goûter.</p> <p>Tous les enfants sont capables de créer à partir de matériel de récupération.</p> <p>Tous les enfants utilisent deux feuilles de papier pour s'essuyer les mains, ferment le robinet et éteignent la lumière en quittant la salle.</p> <p>Au moins une activité en lien avec l'environnement</p>



## 7. Communication

### **La communication interne destinée aux équipes d'animation**

Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, réguler et évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

### **La communication externe destinée aux familles**

Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, la newsletter et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'Association.

Elle se concrétise également par des moments de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : journées portes ouvertes, fêtes des ALAE et ALSH, Festival des enfants...

Un temps d'échange/d'accueil avec la famille est mis en place par le directeur de l'accueil de loisirs pour chaque inscription d'un nouvel enfant, avant la première fréquentation.

### **La communication en direction des enfants**

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités...)

Libre choix des activités aux pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets.

### **La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs**

Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans de ceux seront établis et communiqués.

